

S sommaire

- Rapport général : présentation II
- Intervention des syndicats III
- Images et votes du congrès IV et V
- Rapport général : réponse aux syndicats VI
- Organisations étrangères au congrès VII
- Discours de clôture VIII



MINEURS ET
MÉTALLURGIESTES

Edito

Notre deuxième congrès s'est tenu dans une période difficile. Une période difficile pour nos industries qui subissent de plein fouet, la crise avec ses conséquences dramatiques. Celle-ci conduit notre syndicalisme, au travers de son adaptation, à se chercher pour trouver les réponses et les pratiques les mieux adaptées, pour relever le défi des mutations, de l'emploi, mais aussi de la syndicalisation.

Une période difficile aussi, pour la conduite de notre organisation, et pour leurs responsables à la suite de la démission en juin dernier de Georges Granger secrétaire général de notre fédération.

Ces difficultés, inévitablement, devaient faire de notre deuxième congrès, des assises nationales pour le moins particulières.

En effet, les tensions passées et malheureusement encore présentes ont conduit des syndicats à montrer leur désaccord sur la composition et leur place dans le nouveau Bureau fédéral élu par le congrès.

Ce désaccord s'est exprimé de deux façons :

- en quittant la séance le jeudi matin, perturbant ainsi ses travaux, mais sans toutefois quitter le congrès et y reparticiper par la suite. Mais en indiquant, notamment, qu'ils respecteraient le résultat du vote,

- en ne votant pas, pour partie, à la surprise générale, la résolution, sans que cet acte ait pour objectif, la remise en cause sur le fond de la politique syndicale de la fédération.

ANGERS, 24-27 NOVEMBRE : 2^e CONGRÈS FGMM

CONSOLIDONS NOTRE FÉDÉRATION



UNE PUISSANCE
ACCUEILLANTE :
L'UNION
MINES MÉTAUX
ANJOU-VENDÉE

... «Innover, renouveler nos pratiques, nos habitudes, en un mot présenter toujours un visage neuf, c'est exigeant, mais tellement important pour la vie de notre organisation»...

(suite)

Cette double attitude est rare dans nos congrès. Mais les raisons qui les ont fondées devraient permettre, au bureau fédéral, de trouver rapidement une démarche conduisant à des réponses majoritaires concernant l'orientation de notre fédération.

Car, au-delà de cette situation, un accord large des organisations composant notre fédération, sur le fond de notre politique, ne saurait faire de doutes.

En effet, les débats de qualité qui ont eu lieu, ont été enracinés dans notre projet de transformation en tenant compte des réalités quotidiennes, de la situation de nos industries et de l'emploi aujourd'hui.

Ceux-ci ont montré une organisation qui, s'appuyant sur son histoire, avait la volonté de construire l'avenir qu'il s'agisse du rapport général ou des amendements à la résolution. Ceci est aussi vrai pour le travail en commissions qui a concerné des thèmes importants tels : la protection sociale, les pratiques syndicales face à la gestion participative, le bassin d'emploi, les services aux adhérents et les salaires. Autant de thèmes débattus collectivement, qui serviront à la réflexion et à la construction démocratique de nos positions.

Trop de militants ont montré, tout au long du congrès, dans leurs interventions, l'attachement qu'ils portaient à la FGMM pour qu'aucun doute ne puisse subsister. Tous ont montré leurs convictions pour construire un syndicalisme solidaire pour l'emploi.

Tous savent aussi quel peut être le rôle irremplaçable de la FGMM pour l'emploi, pour les travailleurs, pour l'avancée de notre conception d'une autre société.

Tous nous sommes confiants en l'avenir, conscients de nos responsabilités pour consolider notre FGMM, la développer, afin qu'elle soit, encore mieux, un outil efficace au service des salariés. Tous, et en particulier le bureau fédéral, prendront toutes leurs responsabilités dans cette démarche.

L'avenir est devant nous. Nous saurons saisir la chance d'y être présents demain, en étant encore plus rassemblés et plus forts qu'hier et aujourd'hui, pour les salariés des mines, de la métallurgie et du nucléaire.

UN SYNDICALISME

PRÉSENTATION DU RAPPORT GÉNÉRAL par Jean-Louis Foucaud

... « Constituée de syndicats multisections (mine, nucléaire, généraux de la métallurgie), notre fédération doit devenir un meilleur outil pour les salariés. Au-delà de nos différences, de nos divergences, ce qui nous réunit, c'est construire un syndicalisme solidaire pour l'emploi... »

Nous voulons être capables de propositions industrielles et sociales alternatives et de mobiliser les travailleurs pour les imposer, afin de garantir l'emploi. Face aux graves problèmes d'emploi, être pompiers est dangereux. Mais lorsque nous avons su agir pour avancer des propositions industrielles et économiques, pour mettre dans le coup les salariés, pour offrir des garanties sociales les plus fortes possibles, nous n'avons pas failli. L'organisation syndicale doit mieux faire reconnaître son droit à intervenir sur des politiques industrielles, tant au niveau de l'entreprise ou de la branche, qu'au niveau des bassins d'emploi. Le bassin d'emploi devient un lieu pertinent où le syndicat multi-sections et multi-branches peut retrouver toute une dynamique d'action... »

Nous pouvons l'affirmer, à partir de notre pratique : la branche est le niveau clé de la négociation. La négociation interprofessionnelle est trop générale pour être adaptée à chaque secteur professionnel. La négociation d'entreprise est trop isolée de l'environnement pour se suffire à elle-même.

Dans les grandes entreprises, pour que le maximum de salariés puisse participer à l'action syndicale, il faut gagner les espaces d'action et les marges de négociations pour les sections syndicales.



L'obligation annuelle de négocier doit être utilisée pour tenter de négocier la condition des salariés autrement que par petits bouts.

1. le manque de connaissance, de conviction d'un certain nombre de militants;
2. l'absence de débouchés d'emplois alternatifs;
3. la faiblesse de la réflexion collective sur certains points;
4. la dérive vers une pratique syndicale qui comporte peu de contacts directs militants-adhérents-salariés.

Il faut renforcer notre capacité d'action, car nous n'avons pas fini de cheminer sur des voies difficiles. Exemples : licenciements pour inadaptation au poste de travail, droit de revendication qui est remis en cause par le tribunal de Bobigny, quelles pratiques syndicales face aux méthodes de gestion plus ou moins participatives...

Les syndicalismes de résistance (contractuel pour FO, contestataire pour CGT), sont mal adaptés pour apporter des solutions actuelles aux problèmes des salariés. Le syndicalisme de proposition que nous voulons vivre et construire, nécessite de dépasser les simples réactions aux événements, aux agissements patronaux. Il nous faut être meilleurs en innovation sociale et économique au plus près des réalités. Notre syndicalisme de propositions doit analyser les situations au service des salariés, analyser si leurs intérêts peuvent concorder ou s'opposer avec ceux de l'entreprise. Il doit faire cette analyse avec les adhérents, et faire des propositions aux salariés : depuis la participation jusqu'à l'action de grève (ni coopération permanente, ni contestation perpétuelle). Nous voulons changer la société, nous voulons la changer avec des travailleurs organisés, nous voulons des changements concrets... ».

Bruno CRETON :
Syndicat de Douai, Arras, Maubeuge et Calais.

L'U.M.M. a travaillé depuis le Creusot sur deux priorités : l'emploi et la syndicalisation.

Pour l'emploi notre action s'est située sur 4 axes : l'entreprise, les bassins d'emploi, la région, le niveau national.

Nombreuses luttes, parfois violentes, élaborations de dossiers industriels et sociaux, faire en sorte que des négociations soient possibles. Apprendre à gérer les contrats formation-conversion et aider nos équipes. Réactiver les commissions paritaires territoriales de l'emploi, réalisation d'études sur l'environnement automobile, la plasturgie... œuvrer activement pour la création d'emplois ; coordonner les politiques salariales dans les chambres patronales, définir un tronc commun pour unifier les C.C.T. Mise en œuvre des accords nationaux.

Nous avons connu plus d'écueil sur notre deuxième priorité : la syndicalisation, nous n'avons pu enrayer l'hémorragie. Effort important fait au niveau du bulletin du militant.

Gérard FLORET :
Syndicat des métaux de Faverges

S'interroge sur ce que peut recouvrir un bassin d'emploi dans un canton de 8000 habitants où le patronat local n'est pas décisionnel et où le pouvoir politique est absent du terrain de l'action pour l'emploi, ont des difficultés à s'implanter dans les P.M.E. Cependant, considère que, quelle que soit la dimension, c'est bien un bassin d'emploi (2000 emplois environ).

Syndicat confronté en 81 à des problèmes d'emploi au sein du groupe VALEO, a réagi de manière collective et déterminée : maintien de la société Bourgeois et appel à se mobiliser avec les salariés de Bourgeois et de la localité, ce qui a permis de gagner.

Conversion, reconversion, sont des noms que l'on entend de plus en plus souvent. Les évolutions technologiques, les partages des marchés internationaux font tomber des pans entiers de nos industries. L'exemple de Creusot-Loire et de l'action syndicale s'y rapportant est caractéristique dans ce domaine.

L'INTERVENTION DES SYNDICATS

Le bassin d'emploi n'est pas pour eux une notion théorique, mais une réalité concrète qu'ils ont expérimenté dans le sauvetage de 150 emplois chez Bourgeois. Il faut des conditions pour que le bassin d'emploi soit un lieu pertinent pour maintenir l'emploi, trouver des partenaires (c'est ce qui a été fait).

Jean-Paul RADIGOIS :
Métaux Nantes et région

Le paquet revendicatif, la formation, la syndicalisation, le fonctionnement sont les points forts qui ont marqué notre Union Mines Métaux depuis le Creusot en 1984.

C'était enfin, l'ouverture de négociations aboutissant à un plan de protection sociale :

– aucun licenciement sec,

– un revenu minimum,

– un suivi quotidien d'une reconversion économique et sociale de notre bassin d'emploi.

Jean-Pierre Klapuch :
Mineurs Alsace, Lorraine, Nord et Provence

Au nom des syndicats des mineurs. Depuis 1984, beaucoup de choses se sont passées. Les mineurs ont appris à connaître le fonctionnement de la fédé. Le regroupement a eu certains aspects positifs, échanges de pratiques et d'expériences.

Font le pari d'aller plus de l'avant, si volonté d'aller dans le bon sens. Nécessité de parler des événements graves liés au départ de Georges Granger, dont la responsabilité est engagée dans la situation d'aujourd'hui. Mineurs ont voulu rester en dehors du conflit mais ont dû prendre positions.

Vincent KELLER :
Métaux Moselle

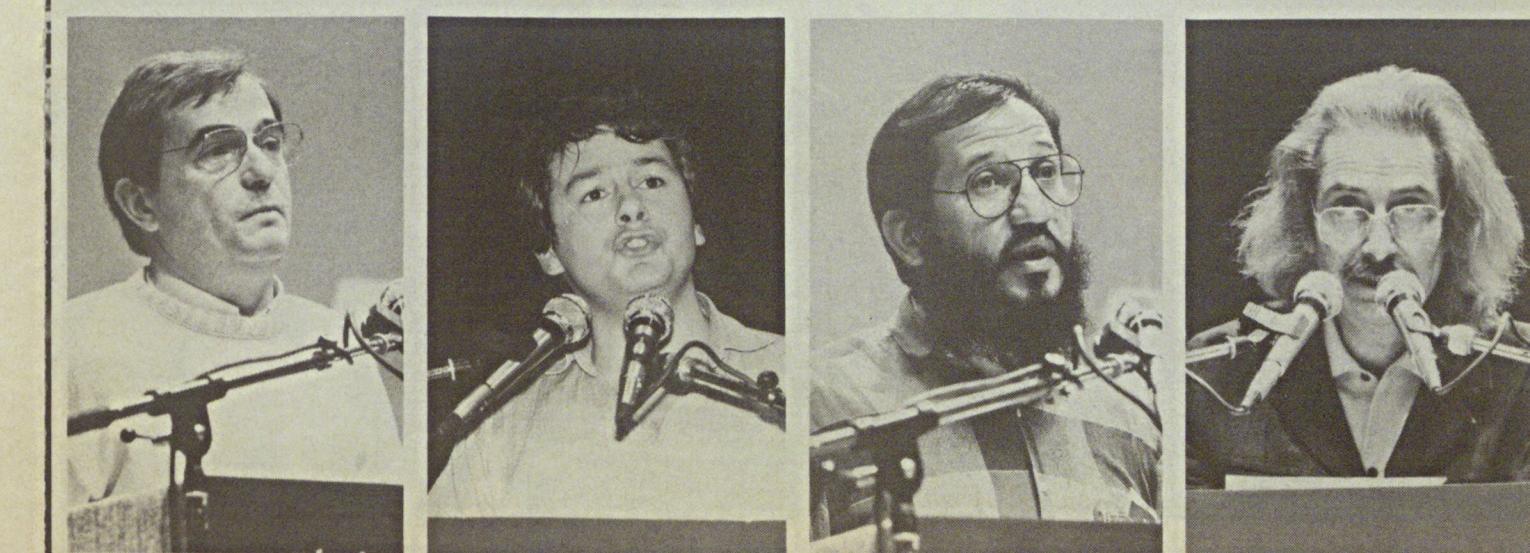
Il est apparu important à notre syndicat, au regard des sollicitations individuelles de salariés travaillant pour l'essentiel dans les toutes petites entreprises, de mettre en place un service juridique et un service à l'adhérent isolé. Etablissement de règles simples et efficaces du fonctionnement. Certains succès dans les litiges traités. De nouvelles adhésions arrivent, la syndicalisation des travailleurs isolés est donc possible.

Nos moyens et nos structures sont mal adaptés aux problèmes des salariés des petites entreprises qui nous demandent une démarche plus interprofessionnelle. Se donner les moyens de créer le « C.E. d'entreprise des adhérents isolés pour fidéliser par des services rendus ces salariés à la CFDT ».

Jean-Louis MALYS :
Sidérurgie Métallurgie Nord, Lorraine

Il est temps de débattre. Le syndicalisme doit s'adapter mais comment ? Le syndicalisme de luttes, le syndicalisme de classes, doit-il être abandonné. Il faut faire la part entre ce qui est acceptable, voire nécessaire, et ce qui semble excessif, voire dangereux.

Le rapport général parle d'identification plus forte des travailleurs à leur entreprise, et de montée des aspirations individuelles, mais en parallèle, la précarisation, le chômage, la mobilité de l'emploi font que si les salariés sont effectivement attachés à leur emploi, ils savent que leur avenir est de moins en moins lié à celui de l'entreprise. Dans ce contexte, la mondialisation pèse, on créé nombre de PME, les lieux de décisions s'éloignent de plus en plus de l'entreprise. Si nous devons prendre en compte les aspirations de chacun, nous ne devons pas favoriser la jungle entre les salariés.



DES STANDS, DES INTERVENTIONS, DES MILITANTS DYNAMIQUES...



Le travail en commissions.



La taille de l'ardoise.



Les stands.



Le congrès refait sa force de travail.



**Reportage
photographique
Christian AVRIL**



*Robert BONNAND (nouveau Secrétaire Général Adjoint) et
Gérard DANTIN (nouveau Secrétaire Général) à l'écoute du congrès.*

LES VOTES DU CONGRÈS

Il est difficile de réduire à quelques chiffres, la teneur de notre congrès fédéral. Cependant, ils sont néanmoins le reflet des débats de notre organisation.

Voici donc les votes importants qui ont marqué ce deuxième congrès ainsi que la composition du nouveau Bureau fédéral.

Résultat du vote sur le quitus :

- mandats : 56 521,
- exprimés : 55 866,
- pour : 45 378, soit 81,23 % ,
- contre : 10 488, soit 18,77 % .

- contre : 27 766, soit 49,31 % ,
- blancs et nuls : 305, soit 0,54 % .

Résultat du vote sur la modification des statuts fédéraux :

- mandats : 56 521,
- exprimés : 55 866,
- pour : 45 378, soit 81,23 % ,
- contre : 10 488, soit 18,77 % .

Résultat du vote sur la résolution générale :

- mandats : 56 521,
- exprimés : 50 983,
- pour : 20 602, soit 40,41 % ,
- contre : 30 381, soit 59,59 % .

COMPOSITION DU BUREAU FÉDÉRAL

Collège des syndicats

- Catherine Bondi (Savoie)
- Josette Dixneuf (Anjou-Vendée)
- Catherine Léger (UPSM)
- Édith Moreau (Bourgogne)
- Claude Rondeau (Aquitaine)
- Jean-Paul Radigois (Nantes)
- Bernard Anne (B.-Normandie)
- Patrice Dabe (Centre)
- Jean Bouvignies (H.-Normandie)
- Bruno Creton (Nord)
- Michel Ferbeyre (Midi-Pyrénées)
- Bernard Espel (Picardie)
- Jean-Yves Creze (Bretagne)
- Jean-Claude Gehin (Lorraine)
- Hervé Wiart (Sarthe-Mayenne)
- Alain Camagne (Prov.-C.-d'Azur)
- Jean-Claude BOUILLIN (F.-Comté)

Lors de sa réunion, le nouveau BFA procéda à l'élection en son sein, du président, du secrétaire général, du secrétaire général adjoint ; du trésorier et du trésorier adjoint :

Ont été élus :

- Jean Bouvignies : président,
- Gérard Dantin : secrétaire général,
- Robert Bonnand : secrétaire général adjoint,
- Georges Braud : trésorier,
- Marie-Annick Garaud : secrétaire nationale,
- Jean Limonet : secrétaire national,
- Jacques Dezeure : secrétaire national,
- Michel Marti : secrétaire national,
- Bernard Espel : secrétaire national.

Collège des Unions Fédérales Industrielles

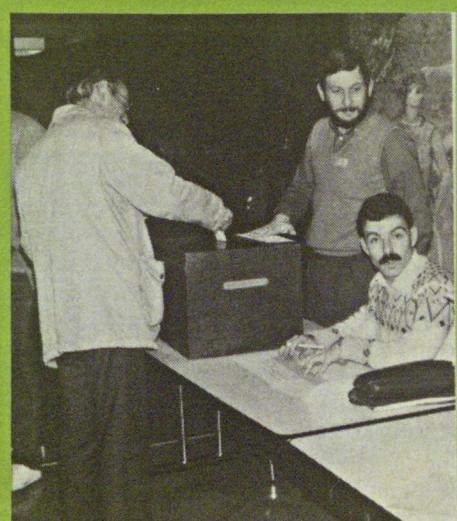
- Nucléaire :
Henri Catz
Jean-Noël Defoive
- Mineurs actifs :
J.-Pierre Klapuch
Jean-Marie Smentek
- Mineurs retraités : Auguste Godet

Collège des Unions Fédérales Catégorielles

- Cadres : Michel Boinot
- Retraités : Marc Gotte

Collège Secrétariat National

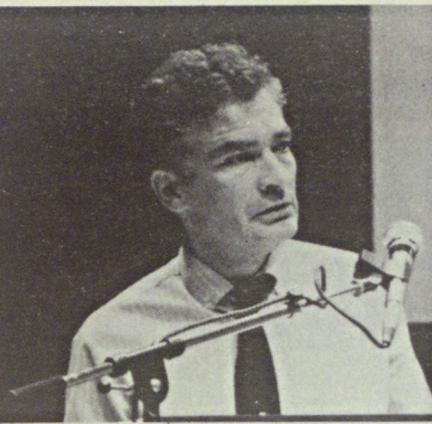
- Marie-Annick Garaud
- Gérard Dantin
- Robert Bonnand
- Jean Limonet
- Jacques Dezeure
- Michel Marti
- Georges Braud



RAPPORT GÉNÉRAL :

La réponse aux syndicats

par Gérard DANTIN



... «En vous écoutant, hier et aujourd'hui, je me disais qu'il y avait entre les différents intervenants, qu'il y avait dans notre fédération, un accord sur l'essentiel:

- Accord pour construire, là où nous sommes, à partir des réalités qui sont les vôtres, les conditions nécessaires au développement de l'emploi, ces conditions passant par l'émancipation des salariés. C'est-à-dire, une société de femmes et d'hommes libres et responsables, une société où les femmes et les hommes refusent de plus en plus, d'être des pions, et qui exigent de devenir acteurs dans leur vie personnelle, mais aussi, dans leur vie collective.

- Accord fondamental pour développer une organisation syndicale capable de répondre aux exigences de son temps. Une organisation syndicale capable de s'appuyer sur son histoire, mais aussi d'imaginer son avenir.

Une organisation syndicale qui ne se caractérise pas seulement par un projet théorique, mais aussi par sa capacité à proposer, à agir en tenant compte des réalités d'aujourd'hui, pour changer le quotidien en montrant qu'un autre avenir est possible.

Capable de réunir l'ensemble des salariés dans la mise en œuvre d'un projet solidaire.

Une organisation syndicale, la C.F.D.T., qui ambitionne de contribuer aux transformations économiques, sociales et culturelles de notre société.

Une organisation autonome dans sa pensée, sa réflexion, la détermination de ses objectifs et de leur mise en œuvre.

Je sais qu'il y a entre vous, entre nous, un accord fondamental sur ces idées clés.

Mais accord fondamental ne veut pas pour autant, dire unanimisme.

- En effet, notre ambition à tous, c'est aussi de construire et de développer une organisation démocratique. Notre volonté, c'est de bâtir et de développer une organisation fondée sur la démocratie, le débat, la confrontation.

- Vos interventions ont été l'exemple vivant, l'application dans les faits de cette volonté.

- Certes, ce n'est pas toujours la voie de la facilité, mais pour ma part, je préfère et de loin, la voie difficile de la démocratie qui enrichit, qui permet de libérer toutes les imaginations, toutes les intelligences et toutes les compétences à la dangereuse facilité de l'unanimité sclérosante.

- Mais, il est vrai aussi, que nous avons à veiller à ce que le débat et la confrontation se fassent sur l'essentiel et non sur le procès d'intention, ou sur la suspicion.

- Ce débat et cette confrontation ne doivent pas empêcher que nous réunissons cette fraternité qui unit toutes celles et tous ceux qui luttent pour les mêmes objectifs, pour un même projet de transformation. Cette fraternité qui réunit des femmes et des hommes qui savent qu'au-delà de certaines divergences, il y a un accord sur l'essentiel.

- Alors mes camarades, poursuivons ensemble notre action sur le chemin difficile, mais au combien

passionnant de la démocratie, poursuivons ensemble dans le débat et la confrontation. »...

... « Nos valeurs communes, l'émancipation, la solidarité, la démocratie, l'autogestion, sont le ciment de nos fondements.

Mais, aujourd'hui, elles ne suffisent pas, elles ne suffisent plus à définir un projet syndical, des ambitions syndicales pour l'avenir.

Nous savons la nécessité de partir de nos références identitaires permanentes. Elles sous-tendent notre histoire, les conflits que nous avons menés, nos avancées collectives.

Elles fondent la cohésion de notre organisation, elles sont nos repères face aux situations complexes de la période.

Mais, pour garder une portée transformatrice et mobilisatrice, elles doivent se concrétiser par des réponses correspondant à l'état de cette société.

Or, la traduction de nos valeurs doit changer, car le monde a changé.

D'où la nécessité de les confronter aux réalités et à l'avancement du mouvement des idées dans la société.

Une revendication syndicale, un projet syndical ne mérite ce nom, que s'il s'inscrit dans la culture, dans les aspirations syndicalistes, et si, en même temps, il répond aux problèmes que rencontre la société, s'il sait épouser son temps.

Et, c'est bien ce que nous faisons en liant aménagement et réduction du temps de travail pour l'emploi. Car à lui seul, ce concept est une contrainte salutaire pour obliger l'entreprise française, à sortir enfin du taylorisme, à réorganiser le travail, à qualifier mieux les salariés.

Si chacun travaille moins, il faudra bien changer enfin, la façon de produire, en finir avec la sclérose des tâches répétitives et parcellisées, dont le maintien, envers et contre tout, est pour une bonne part à l'origine du retard français. »...



DE NOMBREUSES ORGANISATIONS ÉTRANGÈRES PRÉSENTES AU CONGRÈS

Près de trente délégués venant de nombreux pays ont assisté aux travaux du deuxième congrès de la FGMM. Ils ont été reçus à la mairie d'Angers, par son maire Jean Monnier, ainsi qu'au musée Jean-Lurcat avec l'ensemble des congressistes.

Étaient bien sûr, présents les représentants des organisations syndicales internationales, dont la FGMM est membre : Hermann Rebhan, secrétaire général de la FIOM (Fédération Internationale des Ouvriers de la Métallurgie), Hubert Thierron, secrétaire général de la FEM, (Fédération Européenne de la Métallurgie), ainsi que Horst Bahl, secrétaire du bureau de la liaison CECA.

On notait aussi la présence de représentants d'organisation syndicales de plusieurs pays :

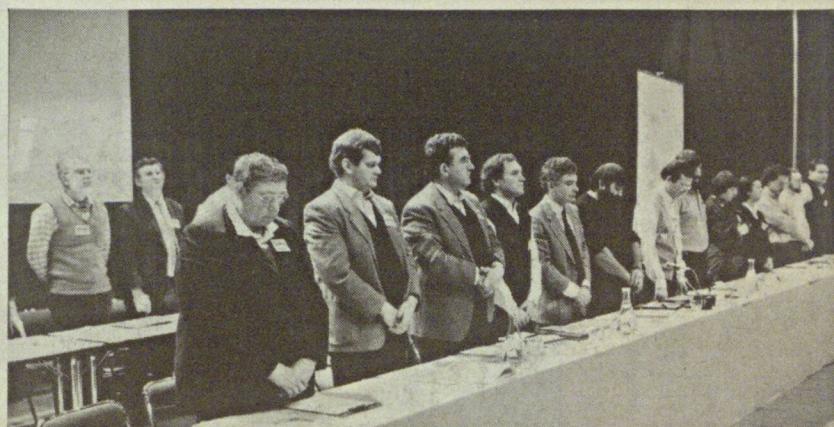
- Afrique du Sud (NUMSA),
- Algérie (UGTA),
- R.F.A. (IG METALL),
- Belgique (CCMB),
- Danemark (CO METAL),
- Espagne (UGT et STV-ELA),
- Finlande (Finnish METAL),
- Grande-Bretagne (ISTC et TGWU),
- Italie (FLM),
- Norvège (JERN OG METAL),
- Suède (SVENSKA METAL),
- Suisse (FTMH),
- Yougoslavie.

MOTION D'ORDRE DÉPOSÉE PAR 10 SYNDICATS

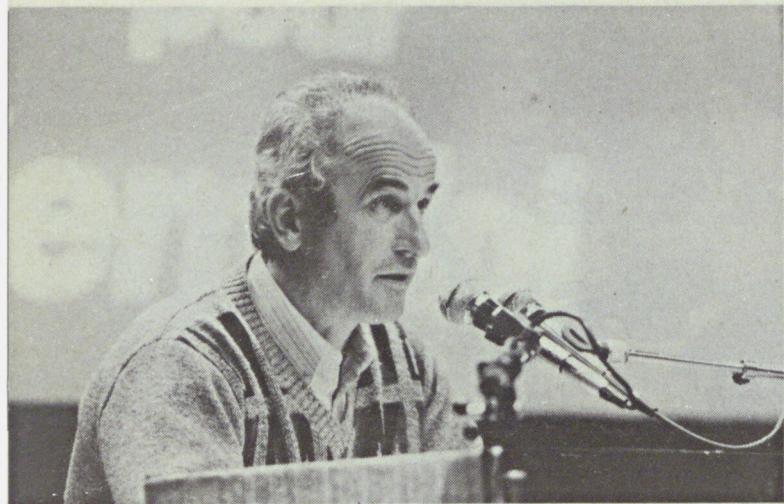
SMYS, Métaux Rennes, 92 Centre, STM 94, Syndicats métaux Lille, Lens, Hénin, Arras, Valenciennes, Syndicat Centre et Sud Mayenne, Syndicat Métaux St-Nazaire :
« dans le cadre de l'unité syndicale nous demandons que le congrès respecte une minute de silence à l'occasion de la mort d'un camarade CGT mort mercredi après-midi après avoir été matraqué. »



Jean MONNIER, Maire d'Angers, reçoit le congrès au Musée Jean-Lurcat.



Le congrès observe une minute de silence.



DISCOURS DE CLÔTURE
par Jean LARROQUET,
membre du Bureau Fédéral sortant

Pour une F.G.M.M. rassemblée et confiante

Le 1^{er} congrès du Creusot, il y a trois ans et demi, officialisait le regroupement des Fédérations des Mines et de la Métallurgie.

Les deux fédérations avaient une longue histoire et une solide pratique. L'une s'appuyant sur les Syndicats, Unions Métallurgiques, Inters, Groupes et Unions Fédérales. L'autre, structure plus professionnelle avec des syndicats forts et une pratique de négociations nationales.

Dans le même temps, le Nucléaire, syndicat national de la F.G.M., devenait une Union Fédérale et mettait en place des syndicats de site.

La nouvelle fédération regroupant des histoires, des revendications, des pratiques, des hommes différents ne pouvait avoir le même fonctionnement. Ces nouveaux statuts – régissant le fonctionnement démocratique des instances – ont été votés.

Depuis le congrès du Creusot, la tâche principale a été de prendre en charge la nouvelle situation et les priorités revendicatives retenues.

L'ensemble des instances a contribué à l'élaboration de la plate-forme revendicative pour l'emploi qui a été un outil pour les militants dans le syndicat, dans les entreprises.

Elle a permis à la fédération de s'inscrire dans les négociations avec l'U.I.M.M. qui ont abouti après une série d'accords à la signature de l'accord sur les conditions générales de l'emploi. Au regard des débats du Bureau Fédéral et des interventions des syndicats sur le rapport général, il apparaît clairement qu'il n'y a pas de grandes divergences sur la politique revendicative de la fédération.

Il faut que chacun réfléchisse en ce qui concerne la pratique relationnelle entre les hommes qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de cette politique.

Le congrès a élu le Bureau Fédéral. Une tâche importante attend cette équipe, mais aussi tous les militants.

Les multiples débats font mesurer l'ampleur du travail qui reste à accomplir et la responsabilité qui incombe à chacun. La politique et la stratégie choisie par la C.F.D.T. ne sont pas choses faciles à mener, à faire partager par les adhérents et encore plus les travailleurs.

Nous devons parvenir à doter les travailleurs des Mines, de la Métallurgie et du Nucléaire d'une organisation à la hauteur des enjeux importants de la période.

Je suis persuadé que les dissensions que nous venons de vivre ne sont qu'une erreur de parcours.

J'ai pleinement confiance dans la capacité des hommes et des femmes de cette fédération à se dépasser. Le Bureau Fédéral, réuni hier, a déjà montré qu'il était dans cette

démarche. Il faut remercier en particulier les deux camarades qui ont payé très cher cette période, quels que soient les faits qu'on leur reprochait, Jean-Louis et Guy ont fait un travail très important et ont beaucoup donné pour cette fédération.

Pour l'avenir et pour que nous ne connaissons plus une telle situation, je demanderai :

– à Gérard, et je sais qu'il en est capable, d'être le secrétaire général de toute la Fédération ;

– à Robert, et je sais qu'il en est capable, d'être le secrétaire général adjoint de toute la Fédération ;

– à tous les membres du Bureau Fédéral, et je sais qu'ils en sont capables, d'être des élus de toute la Fédération.

Pour construire ensemble la grande Fédération que les travailleurs des Mines, de la Métallurgie et du Nucléaire attendent.

Au Revoir et Merci.

**BONNE
ANNÉE !**